MAIRIE DE
NOHANENT
(Puy-de-Dôme)
63830 DURTOL
Tél. 62.60.21

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent quatre vingt sept , le 12 juin
le Conseil municipal de la Commune de NOHANENT
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de M. SANDOULY JEAN CLAUDE Maire.

OBJET :

BLASON COMMUNAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil municipal : 6 juin 1987

PRÉSENTS : MM. BACONNET-DEPECHER-ROUGEYRON-FABIOT-FAURE-BANSEPT
Mmes MASSET-SERLIER-RIVOIRE-BERGER-FOURNEL

ABSENTS : MM. SAINTEMARIE-LANDON-MIOCHE-DUMONT-Mmes CLAVELIER-BOISSET-Mlle MARTIN
Mme FOURNEL MARIE LOUISE a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, un projet de blason en couleur et en noir, établi par M. MICHEL GUILLAUMIN, héraldiste à Chamalières.

Description Officielle des Armoiries :

1 - Description héraldique :

Parti, au 1 d'or à la hure de sanglier de sable défendue et allumée d'argent, au 2 de sinople à la fasce ondée d'argent, à la main de justice d'or posée en pal, brochant sur le tout, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du même.

2 - Symbolisme :

- la lune de sanglier est reprise sur les armes de la Famille GAYTE, principaux seigneurs-suzerains du lieu de 1351 à 1694.

- la fasce ondée, symbolise la fontaine Saint-Martial et les sources vénérées, dès l'époque gauloise. Le passé Gaulois de la commune est également évoqué par la hure de sanglier, emblème gaulois.

- la main de la justice est l'attribut de Saint-Martial patron de la commune et rappelle également la fontaine qui lui est dédiée.

- les étoiles et le croissant font référence aux familles LARAUN et CHABRON DU RANQUET, qui furent possessionnées en la commune respectivement en 1698 et 1789.

Le Conseil Municipal approuve la composition de ce blason qui, à daté de ce jour, acquiert [illegible]

REÇU A LA PRÉFECTURE
DU PUY-DE-DOME
LE 24 JUIN 1987
ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT-FERRAND

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Affiché le 15 JUIN 1987
Pour copie conforme.
En Mairie le 15 JUIN 1987
Le Maire,